



**vous invite à
deux journées d'études**



Unité de traitement des ordures ménagères de l'agglomération du pays de Lorient

QUELLE GESTION POUR LES DÉCHETS ORGANIQUES AUJOURD'HUI ?

**Mercredi 30 et jeudi 31 mars 2005
Palais des Congrès - Lorient**



UN TOUR d'HORIZON COMPLET

Les déchets organiques municipaux représentent aujourd'hui 30 millions de tonnes dont moins du tiers retourne au sol. L'enfouissement et l'incinération restent les modes principaux d'élimination de ces déchets.

Pourtant, les déchets organiques peuvent être traités par valorisations organique et énergétique, la question centrale étant celle des débouchés.

Les enjeux de la valorisation de ces déchets ne sont donc pas seulement juridiques et techniques mais politiques et logistiques.

AMORCE vous propose de faire le bilan de toutes les pratiques actuelles de gestion des déchets organiques, avec et sans collecte sélective.

De nombreux retours d'expériences vous permettront de comparer les différentes solutions de gestion des déchets organiques et de vous poser les vraies questions :

- les prétraitements mécaniques-biologiques sont-ils une alternative à l'incinération ?
- le compostage sur déchets résiduels est-il encore possible ?
- quels débouchés pour les produits organiques issus du traitement des déchets ménagers ?

Guide AMORCE à paraître

« Valorisation des déchets organiques : comment mettre en place vos débouchés ? »

Guide pratique à l'attention des élus locaux

Mercredi 30 mars 2005

10h30 Accueil des participants

11h Ouverture par Norbert METAIRIE, président de Cap l'Orient et Bernard CHARRIER, vice-président d'AMORCE

11h15 Les enjeux de la gestion des déchets organiques

Isabelle FEIX, ADEME

Dominique PLUMAIL, Biomasse Normandie

11h45 Actualité réglementaire et normative

- Actualité réglementaire : la future directive biodéchets et la nouvelle réglementation sur les installations classées

Emmanuel MORICE, Ministère de l'écologie et du développement durable

- La norme U44-051 sur les amendements organiques : enjeux, bilan, perspectives

Bruno BERKEN, Chambre syndicale des amendements organiques, des supports de culture et de leurs dérivés

Echanges avec la salle

13h Déjeuner

■ La gestion des déchets organiques sans collecte sélective

14h30 Quelles solutions techniques ?

- Les pré-traitements mécaniques biologiques :

avantages, inconvénients - *Nicolas GARNIER, AMORCE*

- Les projets de Mende et Carpentras : du prétraitement à la stabilisation - *Yves VERDURAND, Cabinet GIRUS*

- Launay-Lantic : le compostage sur ordures résiduelles dans la gestion globale des déchets

Mark BRIAND, SMITOM de LAUNAY-LANTIC

Echanges avec la salle

16h15 Table ronde: « Quelles perspectives pour la gestion des déchets organiques sans collecte sélective ? »

Nicolas GARNIER, AMORCE ; Isabelle FEIX, ADEME ;

Elise BOURMEAU, ONYX France ; Jacques BERAUD, Assemblée permanente des Chambres d'agriculture ; Pénélope VINCENT-SWEET, France Nature Environnement

Echanges avec la salle

18h Fin de la première journée

Programme susceptible de modifications

Jeudi 31 mars 2005

■ La gestion des déchets organiques avec collecte sélective

9h L'approche globale - exemples locaux

- Le projet de Cap l'Orient : compostage des biodéchets et stabilisation
Jean-Yves LAURENT, vice-président chargé de l'environnement
- Lille Métropole : la biométhanisation intégrée à une politique globale de valorisation
Pierre HIRTZBERGER, chef du service Recherche et développement

Echanges avec la salle

9h45 Les débouchés organiques issus des déchets ménagers : enjeux globaux et réponses locales

- Les débouchés hors agriculture : des solutions à ne pas négliger - *Yves COPPIN, ADEME*
- Les débouchés en agriculture : enjeux et principes à respecter - *Corinne BITAUD, Recherche innovation et transfert de technologie pour les matières organiques (RITTMO)*
- Les opérations exemplaires en Rhône-Alpes (sous réserve)
Région Rhône-Alpes ; ADEME Rhône-Alpes

10h45 Le partenariat collectivités - agriculteurs : comment le rendre possible ?

- Le co-compostage à la ferme : un partenariat gagnant-gagnant
Stéphane GUILLOUAIS, Chambre d'agriculture de la Drôme
- Le projet VALDEPY : deux besoins complémentaires, un produit commun
Jean-Yves LE SANN, Communauté de communes du Pays Yonnais

Echanges avec la salle

11h45 Clôture des journées par Gilles VINCENT, premier vice-président d'AMORCE

12h Déjeuner

13h45 Visite du projet d'unité de compostage des biodéchets et de stabilisation des déchets ménagers résiduels de Cap l'Orient (installation du process)

15 h 30 Fin de la rencontre

Programme susceptible de modifications

Renseignements pratiques

Lieu :

Palais des Congrès - Quai Mansion (centre-ville)
56100 LORIENT
Téléphone : 02 97 84 94 94

Date limite d'inscription :

Le **vendredi 18 mars** 2005.

Règlement :

A joindre **obligatoirement** au bulletin d'inscription rempli (*pour les collectivités et administrations, renvoyer un bon de commande signé*).

Facture :

Elle sera envoyée à tout participant **après la journée**.

Annulation :

Toute annulation écrite non parvenue au plus tard le **mercredi 23 mars 2005** ne pourra donner lieu à remboursement et le montant total sera facturé.

**Contact AMORCE**

Laurette Verrier

Tél. 04 72 74 09 77

Fax. 04 72 74 03 32

Email : lverrier@amorce.asso.fr

AMORCE – 10, quai Sarrail – 69006 LYON

Bulletin d'inscription

QUELLE GESTION POUR LES DÉCHETS ORGANIQUES AUJOURD'HUI ?

- Utiliser un bulletin par personne
- Photocopie acceptée
- Envoi du bulletin par fax possible

Journées d'études

30-31 mars 2005 • Lorient

A retourner avant le vendredi 18 mars 2005

à AMORCE – 10, quai Sarrail – 69006 LYON

Nom : Prénom :

Fonction :

Collectivité / société / organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail : Téléphone :

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription aux journées

« Quelle gestion pour les déchets organiques aujourd'hui ? »

et je souhaite participer aux 2 journées ...

à la seule journée du 30 mars

à la seule journée du 31 mars

Frais de participation (*)

1 jour | 2 jours

Adhérents à AMORCE 200 € | 325 €

Non adhérents à AMORCE 300 € | 450 €

(*) Prix en euros nets de taxes, établissement non assujéti à la TVA.

Ce prix comprend la participation aux débats, aux déjeuners, à la visite ainsi que les dossiers. Le transport et l'hébergement sont à la charge des participants.

Règlement (la facture sera envoyée après la manifestation) :

par chèque bancaire ou postal ci-joint à l'ordre d'AMORCE

par virement à l'ordre d'AMORCE

Domiciliation : CL Lyon - Code banque : 30002 -

Code guichet : 01000 - N° compte : 0000791561N - Clé : 89 -

N°siret : 347 792 114 00028

Toute annulation écrite non parvenue au plus tard le **23 mars 2005** ne pourra donner lieu à remboursement et le montant total sera facturé.

Signature et cachet de l'organisme (obligatoires)

Fait le :

à :